

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 31 mars 1937 relatif au détachement en France des administrateurs des colonies et des administrateurs des services civils de l'Indochine

n° 31

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
31 mars 1937

Numéro JO
n° 484 du 31/03/1937

Date du numéro
31 mars 1937

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 1^{er} octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vu le décret du 3 mars 1937 relatif au détachement en France des administrateurs des colonies et des administrateurs des services civils de l'Indochine, inséré au Journal officiel de la République française du 5 mars 1937,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1^{er}

Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret du 3 mars 1937 susvisé relatif au détachement en France des administrateurs des colonies et des administrateurs des services civils de l'Indochine.

Art. 2

—Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

A. Annet.